

Livre Blanc de la Concertation

PACTE VERT DE CARCASSONNE AGGLO

Arrêt décembre 2022



Agissons pour le Climat : Tous concernés, tous acteurs!

- I. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Pacte Vert de l'Agglo.

- II. Le PACTE VERT : co construction d'un programme d'actions en cohérence avec les nouveaux besoins d'un territoire qui change.

1/ Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Pacte Vert de l'Agglo



CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIA S - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Introduction

La lutte contre le dérèglement climatique est un enjeu planétaire qui impacte le territoire. C'est l'affaire de l'ensemble des acteurs locaux : les élus locaux, les aménageurs, les entreprises, les agriculteurs, les associations et au-delà les habitants. L'Agglo a choisi de travailler en transversalité avec chacun pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial du Territoire (PCAET) renommé PACTE VERT de l'Agglo par le conseil communautaire de décembre 2022.

Le PACTE VERT, c'est un document de planification réglementaire obligatoire et nécessaire dans un contexte de changement climatique. Il a pour objectif de traiter l'ensemble des thématiques environnementales qui permettront d'agir sur la qualité de vie des habitants du territoire via la mise en place d'actions concrètes visant à lutter contre le changement climatique, à améliorer la connaissance sur la qualité de l'Air, à définir une stratégie de résilience territoriale dans un contexte incertain.

L'Agglo ne peut pas œuvrer seule pour mettre en place l'ensemble des opérations identifiées dans le programme d'actions du PACTE VERT. Elle s'appuiera sur les différents maîtres d'ouvrages et partenariats.

Introduction

Le PACTE VERT traite différentes thématiques :

- La rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments (publics, privés, économiques),
- La préservation des ressources naturelles (l'Eau, la biodiversité),
- L'autonomie alimentaire du territoire,
- Le développement des énergies renouvelables,
- Les transports,
- L'économie circulaire.
- La réduction des vulnérabilités du territoire.

Le Pacte vert propose de conduire des projets d'expérimentation dans des domaines variés (agriculture, aménagement urbain, économie, etc.).

Le PCA.E.ET : de quoi parle-t-on?

- **Un document de planification obligatoire** qui doit permettre à l'échelon local de participer aux objectifs nationaux vis-à-vis de la neutralité carbone, de la réduction de la consommation finale d'énergie (20% à l'horizon 2030 et de 50% à l'horizon 2050) et plus largement de participer à l'objectif européen de neutralité climatique en 2050.

→ Le PCA.E.ET s'intègre pleinement avec les autres documents de planification portés par l'Agglo dont le SCOT, le PLH et le PGD.

- Le Plan Climat Air Eau Énergie Territorial (PCA.E.ET) est **un projet territorial de développement durable** qui ambitionne de limiter l'impact du territoire sur le changement climatique et faciliter l'adaptation au changement.

→ L'écriture du PCA.E.ET permet de vérifier de façon concrète la capacité du territoire à mettre en œuvre des actions de Transitions Ecologique et Energétique, en réponse aux nouveaux besoins du territoire.

Le PCA.E.ET : de quoi parle-t-on?

Le territoire a choisi de réaliser un PCA.E.ET conformément à la loi relative à la (TECV) du 17 août 2015 qui fixe à l'échelon national des objectifs en faveur du Climat.

Dans son PCA.E.ET, Carcassonne Agglo a choisi d'œuvrer en faveur de la :

- **Sobriété énergétique** pour réduire les consommations énergétiques (-52%), les émissions de gaz à effet de serre (-72%) et développer les productions des EnR pour répondre aux besoins locaux.
- **Préservation des ressources naturelles** dont l'eau et développer les zones de stockage de carbone.
- **Réduction des émissions et des concentrations** de polluants atmosphériques.
- **Biodiversité** via la mise en œuvre d'une stratégie de renaturation des sols et de résilience du territoire.
- **L'accompagnement des acteurs locaux au changement de paradigme au quotidien** via la mise en œuvre d'une stratégie TEPOS pour un territoire décarboné.

II/ Le PACTE VERT : La co construction d'un programme d'actions en cohérence avec les nouveaux besoins d'un territoire qui change



CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00
📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9
🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00
📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9
🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Le Pacte Vert : une co construction au fil de l'eau

2013

- **Adoption du Plan Climat Energie Territorial (PCET)** par l'Agglomération de Carcassonne sur le périmètre initial : 23 communes autour de la Ville-Centre Carcassonne.
- **Un PCET « tendanciel »** - Amorce d'une « culture climat »

Deux grands axes d'interventions sont définis collectivement :

- **Un Volet Territoire** qui intègre les transports, le résidentiel, l'urbanisme, le développement économique, l'environnement, la gestion des risques.
- **Un Volet Patrimoine et Services** pour une collectivité exemplaire qui réduit sa production de gaz à effet de serre et s'engage à mettre en place des mesures sur son patrimoine et ses services afin de diminuer son empreinte carbone.

Le Pacte Vert : une co construction au fil de l'eau

2013

- **Adoption du Plan Climat Energie Territorial (PCET)** par l'Agglomération de Carcassonne sur le périmètre initial : 23 communes autour de la Ville-Centre Carcassonne.
- **Un PCET « tendanciel »** - Amorcer d'une « culture climat »

Le bilan du PCET en 2018 : le Programme d'actions du PCET n'a pas été réalisé comme initialement prévu en 2012.

9.40% des opérations sont réalisées.

30.60% des opérations sont en cours.

49% des opérations étaient définies comme prioritaires à court terme et **6.45%** de ces opérations ont été effectuées.

→ Problème de hiérarchisation des actions dans le temps.

→ Un contexte territorial en pleine mutation, des contraintes réelles de mise en œuvre du programme d'action .

Le Pacte Vert : Co construire un document adapté aux nouveaux besoins

2017

- **L'Agglo s'engage dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), suite au nouveau contexte réglementaire sur un territoire élargi : 73 communes.**

Sur la base de ce constat, l'Agglo de Carcassonne s'engage conformément au contexte réglementaire dans l'élaboration d'un PCAET.

→ Elle s'appuie sur le bilan du PCET en faisant le choix de :

- **Renforcer les liens** avec les acteurs locaux, départementaux et Régionaux pour s'inscrire dans une démarche collective de transition énergétique et écologique.
- **Co construire avec l'ensemble** des acteurs locaux : élus communaux, partenaires techniques, sociaux-professionnels, associations, financeurs, services de l'Etat : un PCAET adapté aux besoins du territoire.

Le Pacte Vert : Co construire un document adapté aux nouveaux besoins

2017

- Le Conseil d'Agglo dans sa séance du 27 septembre 2017 décide de lancer la démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur un territoire élargi : 73 communes.

Une volonté de construire un PCAET en lien avec les autres documents de planification :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) (arrêté par le Conseil d'Agglo en décembre 2022).
- Le Programme Global de Déplacement (PGD) (adopté en décembre 2019).
- La Plateforme de rénovation énergétique de l'Habitat (le PréAu) (mise en place en novembre 2018)
- Le Plan Local de Habitat (PLH) (arrêté par le conseil d'Agglo en décembre 2022).

L'Agglo fait de choix de s'appuyer sur les compétences technique de La SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC) Occitanie environnementale

Le Pacte Vert : Co construire un document adapté aux nouveaux besoins

2017

- **Le Conseil d'Agglo dans sa séance du 27 septembre 2017 décide de lancer la démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sur un territoire élargi : 73 communes.**

Dans l'intervalle, plusieurs actions sont conduites :

- La réalisation d'un bilan carbone.
- La mise en œuvre des actions de sensibilisation du grand public de façon conjointe avec le démarrage du SCoT.
- Le positionnement du territoire sur des appels à projets régionaux (TEPCV).
- La contribution de l'EPCI à l'élaboration de schémas régionaux et départementaux de transition énergétique.
- Le conventionnement avec des partenaires pour le recueil de l'analyse de données.

Le Pacte Vert : Co construire un document adapté aux nouveaux besoins

2018

- **Validation du diagnostic du PCAET élaboré par l'AREC Occitanie.**

Les enjeux pour le territoire sont nombreux :

- La précarité énergétique,
- La préservation des ressources naturelles,
- Le développement des énergies renouvelables,
- La dépense du territoire aux énergies fossiles,
- La santé,
- Les transports
- La vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques.

Le Pacte Vert : les intempéries qui marquent les esprits

2018

- Le territoire est marqué par des événements météorologiques majeurs (inondation d'octobre 2018).

4 Communes sont dévastées : Conques-sur-Orbiel, Couffoulens, Trèbes et Villegailhenc.

Le territoire s'organise pour répondre aux besoins des communes et des usagers dans une situation de crise et d'urgence sanitaire. L'Agglo apporte son soutien technique et financier.



Le Pacte Vert : Un Territoire qui se mobilise

2019

- Les élus communautaires s'engagent pour un Territoire à Energie Positive (TEPOS) pour 2050.

Le 3 juillet 2019, Monsieur le Président de l'Agglo, à l'occasion d'un séminaire, présente le diagnostic, et la stratégie TEPOS du PCAET. Il invite les partenaires à participer à l'élaboration d'un pré programme du PCAET.

Plusieurs thématiques :

- Lutter contre la précarité énergétique.
- Développer un mix énergétique renouvelable.
- L'aménagement et l'adaptation au changement climatique.
- L'Agriculture, ressources et économie circulaire.



Le Pacte Vert : Un Territoire qui se mobilise

2019

- Le pré programme défini en 2019 la base d'un nouveau départ!

6 ACTIONS

Des bâtiments performants et résilients

1

Des ressources préservées pour la qualité de vie des habitants.

2

Un territoire engagé et résilient au résilient au changement climatique.

3

Une mobilité durable pour tous : actions portées dans le cadre du PGD.

4

Produire une énergie renouvelable locale respectueuse de l'environnement et des paysages.

5

Préserver la qualité de l'Air.

6

Le Pacte Vert : des événements naturels déclencheurs

2019

- Le territoire est marqué par plusieurs départs de feux de forêt. La commune de Monze subit un incendie important sur + 1 000 ha de forêt.

Les élus communautaires et les élus communaux prennent conscience de la vulnérabilité du territoire aux aléas naturels.

→ Prise de conscience de la vulnérabilité du territoire aux aléas météorologiques.

→ Les élus s'organisent, ils travaillent dans le cadre d'ateliers participatifs pour répondre à la question de la réduction des vulnérabilités liées au changement climatique.



Le Pacte Vert : Un territoire en action

2020

- Le 2 février 2020 L'Agglo co signe son Contrat de Transition Ecologique avec : l'Etat, l'ADEME, l'Agence de l'Eau RM&C, l'EPF et la banque des territoires.

Entre octobre 2019 et février 2020, l'Agglo appuyée par l'Etat, avec les partenaires techniques, les financeurs et les élus communaux co construisent un Contrat de Transition Ecologique (CTE). Celui-ci a pour objet de réduire les vulnérabilités du territoire aux aléas naturels.

→ 40 fiches actions opérationnelles.

Le CTE constitue l'Axe 5 du Pacte Vert, il traduit le volonté d'un territoire résilient qui s'adapte au changement climatique.



Le Pacte Vert : Un territoire en action

2020

- Un CTE pour être opérationnel à court et moyens termes

Les actions permettent de faire leviers sur plusieurs projets :

- Les déconstructions Fonds Barnier et la reconstruction résiliente.
- Le ré emploi des matériels issus des déconstructions Fonds Barnier (en faveur du développement de l'économie circulaire).
- La renaturation des sols sinistrés.
- L'innovation et l'expérimentation d'une agriculture au service de l'environnement. L'accompagnement du changement, « vivre avec le risque ».
- La définition d'un Plan de Massif, nouvelle génération centré sur la DFCI.



Le Pacte Vert : en stand-by « COVID »

2020
2021

- Plusieurs événements ont freiné l'écriture du PACTE VERT dont : le COVID en 2020, reprise des travaux dès 2021.

- Juillet 2021 :
Le Temps Fort du PCAET (Elus).
- Automne 2021 – Hiver 2022 :
les Ateliers participatifs avec les partenaires techniques et les techniciens de l'Agglo



- Séance d'acculturation et d'appropriation pour les nouveaux élus au PACTE VERT.
- Plusieurs échanges avec les partenaires techniques et les techniciens de l'Agglo.

Reprise de la phase de concertation : l'ensemble des acteurs locaux souhaitent agir vite !
Le Plan Climat devient une évidence.

5 Juillet 2021 : les Temps Forts du Pacte Vert

2021

- Reprise de la phase de concertation

- Les nouveaux élus sont invités à prendre connaissance des documents constitutifs du PCAET.
- Le pré programme établi en 2019 est présenté et retravaillé.



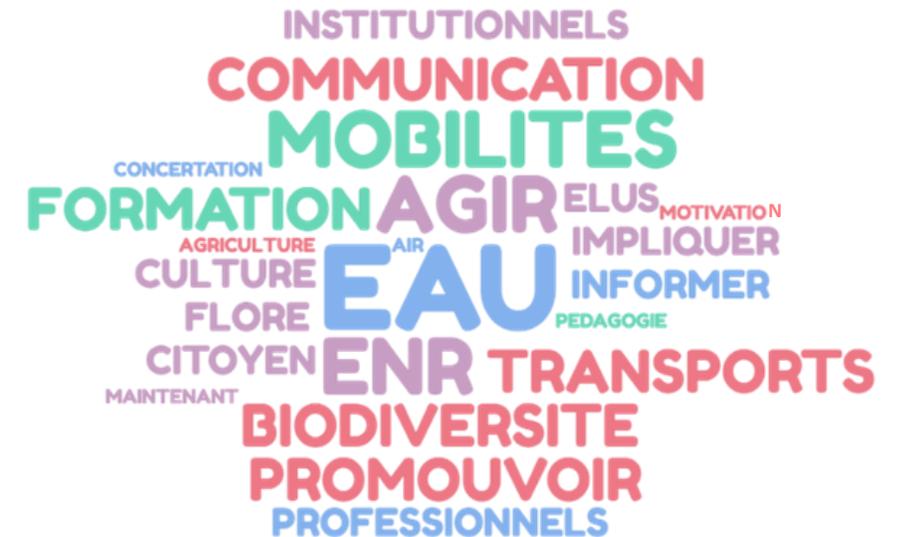
Temps fort Plan Climat du 5 juillet 2021

2021

- Des nuages de mots qui en « disent long »....



Un Plan Climat qui évolue pour répondre aux nouveaux enjeux du territoire



Ateliers participatifs de septembre 2021

2021

- Remobilisation des partenaires techniques : plusieurs ateliers thématiques

- 24 septembre 9h00 - 11h00 : Atelier n°1 :
 - Bâtiments performants et résilients
- 27 septembre 14h30- 16h00 : Atelier n°2 :
 - Des ressources préservées pour la qualité de vie des habitants
- 30 septembre 14h30 - 16h00 : Atelier n°3 :
 - Une production d'énergie renouvelables locale respectueuse de l'environnement
- 11 octobre 9h00 – 11h00 : Atelier n°4 :
 - Qualité de l'Air, Santé et transitions
- 11 octobre 14h00 – 16h00 : Atelier n°5 :
 - Un territoire engagé et résilient au changement climatique

→ Travail effectué à partir du pré programme d'action établi en 2019

2021

- Un travail collaboratif basé sur l'intelligence collective
- On est tous acteurs!



Relire l'ensemble des actions et sous actions proposées en 2019.

Vérifier le statut des actions et des sous actions : « piste d'action, action en cours », etc. et de procéder si besoin à une mise à jour.

Ajouter et/ou de supprimer les actions et sous actions reconnues comme non opérationnelles dans le contexte actuel.

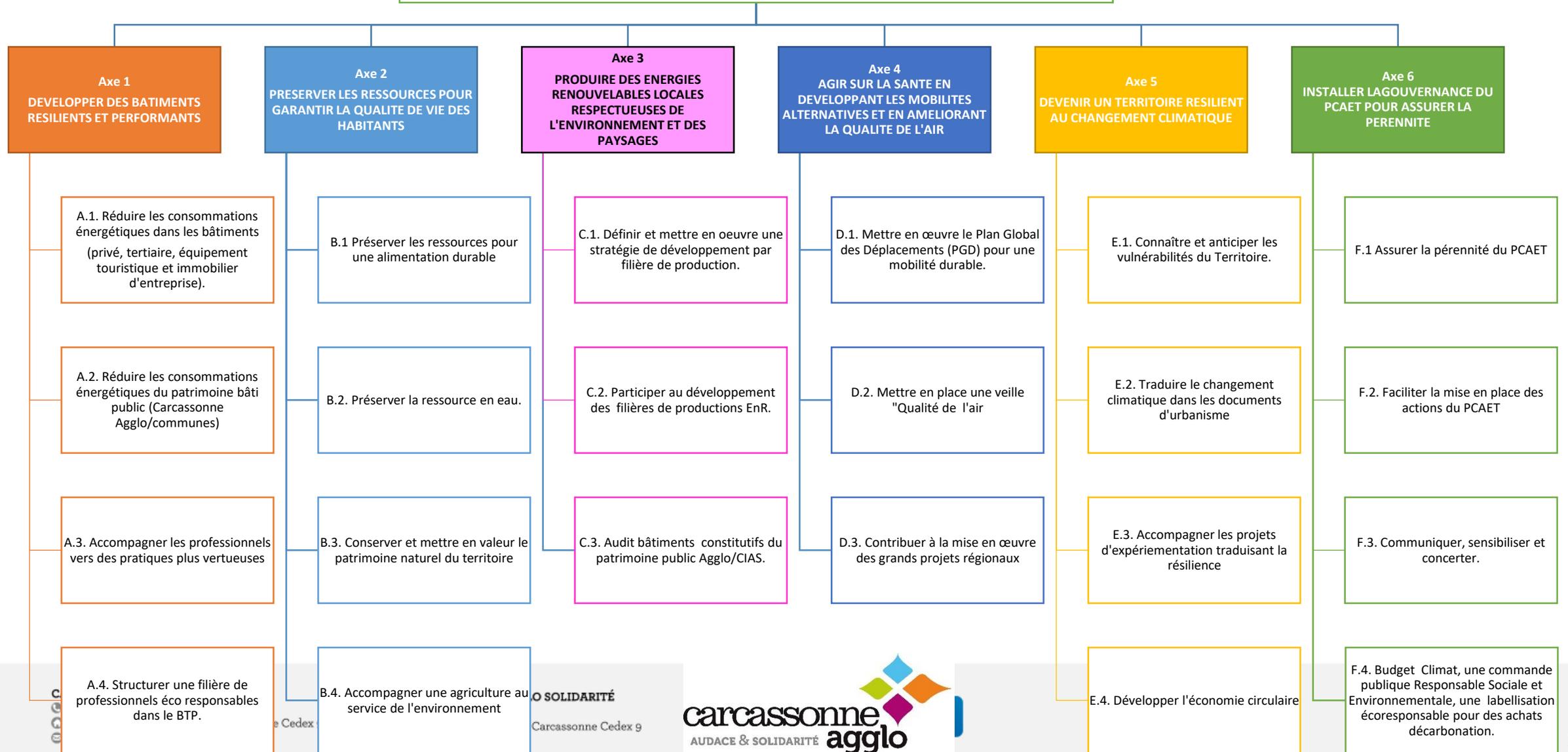
Vérifier la maîtrise d'ouvrage évoquée.

Mettre en place **un macro planning** pour les actions en cours.

Estimer le coût de l'action et d'indiquer les **dispositifs financiers** associés..

Vérifier la **maîtrise d'ouvrage** des sous action.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) CARCASSONNE AGGLO



Le Pacte Vert : les élus communaux

2022

- Travail avec les conseils de Territoire entre le 14 et le 28 mars

Des questions :

1. Selon vous cet arbre d'actions répond-il aux enjeux de l'adaptation et du changement climatique ?
2. Votre commune souhaite-t-elle être actrice dans l'Action Climat du territoire ?
3. Sur quel domaine souhaitez-vous agir ?
4. Avez-vous des projets en lien avec le PCAET ? A quelle échéance ?

Le Pacte Vert : les élus communaux

2022

- Travail avec les conseils de Territoire entre le 14 et le 28 mars

Les attentes des élus communaux :

- Nécessité de développer les Energies renouvelables
- Il est nécessaire de développer les solutions alternatives de déplacement : que faire pour les communes les plus éloignées ?
- La santé, une priorité : il faut améliorer la connaissance sur la qualité de l'Air.
- L'agriculture constitue un pilier de l'économie du territoire : il faut accompagner les professionnels.
- Agir sur la rénovation du patrimoine bâti public!
- Le territoire est vulnérable aux aléas climatiques.....

Le Pacte Vert se précise

2022

- Les enjeux

- ➔ Développer des bâtiments résilients et performants
- ➔ Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants
- ➔ Atteindre un mix énergétique ambitieux
- ➔ Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'Air
- ➔ Réduire les vulnérabilités du territoire pour devenir un territoire résilient
- ➔ Installer la gouvernance du PCAET pour garantir sa pérennité

Le Pacte Vert se précise

2022

- 6 Axes stratégiques

- Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants (*4 Objectifs – 14 Actions*).
- Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants (*4 Objectifs – 17 Actions*).
- Axe 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement et des paysages (*2 Objectifs – 6 Actions*).
- Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorants la qualité de l'Air (*3 Objectifs – 14 Actions*)
- Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique (*4 Objectifs – 10 Actions*).
- Axe 6 : Installer la gouvernance du PCAET pour assurer la pérennité du PCAET (*3 Objectifs – 8 Actions*).

Le Pacte Vert se précise

2022

- L'Arbre d'actions qui évolue et des fiches d'objectifs qui rassemblent les actions concrètes.

L'arbre des actions du PACTE VERT permet de visualiser le lien entre les Fiches d'Objectifs, les Actions et les Sous-Actions. C'est une façon très imagée de présenter le PACTE VERT de Carcassonne Agglo et de lui donner du sens.

Un code couleur vient faciliter la lecture de l'arbre d'action :

- Orange pour l'Axe 1 : des bâtiments résilients et performants
- Bleu pour l'Axe 2 : Préservation des ressources
- Rose pour l'Axe 3 : Produire des énergies renouvelables locales
- Bleu marine pour l'Axe 4 : Agir sur la santé, les mobilités et la qualité de l'Air
- Jaune pour l'Axe 5 : Réduire la vulnérabilité du territoire.
- Vert pour l'Axe 6 : Gouvernance du Pacte Vert.

Le Pacte Vert se précise

2022

- Les Fiches d'Objectifs

❖ **Les fiches d'objectifs** répondent aux enjeux du PACTE VERT.

Un encart destiné aux enjeux « changement climatique » est inscrit et codifié selon l'importance des actions qui viennent répondre aux objectifs de l'action.

Des indicateurs ont été choisis collectivement avec les contributeurs et les maitres d'ouvrages ciblés. Une base de données permettra de faire le bilan annuel des actions. Cette base de données sera complétée avec l'appui des différents maitres d'ouvrages.

Carcassonne Agglo a d'ores-et-déjà crée la base de données sous Excel; des outils Cartographiques sont en cours d'acquisition : TEREVAL et FORO développés par la SGEvT.

Agissons pour la sobriété énergétique



Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants

Parc Privé, Economique

Parc Public

**Montée en compétences
des professionnels**

**Des professionnels
exemplaires visibles**

Il s'agit d'agir :

- Sur le parc résidentiel privé, public, le parc immobilier d'entreprise.
- Auprès des professionnels pour accompagner la montée en compétence et donner de la lisibilité au réseau de professionnels éco responsables.

Coût Total : 4 162 780€ (2026)

CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Protégeons nos ressources naturelles

Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants.

PAT

EAU

BIODIVERSITE

AGRICULTURE AU SERVICE DE
L'ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'un axe d'intervention majeur qui prévoit d'agir sur :

- Une **alimentation saine et durable** voire même **autonomie alimentaire** du territoire.
- La ressource en **eau**, la **raréfaction** et la sécurisation de la ressource, le **partage équitable de l'eau brute**, la mise en œuvre de la **REUT pour préserver le potentiel du territoire**.
- La biodiversité qui rentre pleinement dans le **grand cycle de l'eau**.
- Expérimenter **l'agriculture au service de l'environnement** pour **réduire les vulnérabilités** du territoire et permettre l'émergence d'un « autre modèle agricole » dans un contexte de changement

Coût Total : 72 336 873€

CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Développons les énergies de demain

Axe 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement



STRATÉGIE ENR

ACTION TERRAIN

Pour répondre à la question : « *comment allier développement EnR et préservation des paysages et de la biodiversité ?* »

Il s'agit de :

- doter le territoire d'un **Schéma Directeur EnR** pour **planifier le déploiement des EnR** (multiplier par 6 la production EnR et répondre aux nouveaux besoins).
- S'appuyer sur les nouvelles technologies EnR pour **développer la formation** à de nouveaux métiers, **développer l'emploi**.

Coût Total : 10 327 800€

CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Santé, Transport, Air, tous concernés!

Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Mobilités durables

Qualité de l'Air

Grands Projets Régionaux

Les enjeux sont multiples :

- Changer les habitudes vis-à-vis des déplacements du quotidiens, développer les déplacements alternatifs à l'échelle locale, régionale voire-même nationale.
- Agir sur la santé et améliorer la connaissance sur la qualité de l'air.
- Participer aux Grands projets Régionaux visant à répondre aux nouveaux objectifs vis-à-vis des émissions des GES liés aux transports.

Coût Total : 6 018 200€ soit 1 504 550€/an

CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Ne plus subir, devenons plus forts



Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique

Résilience territoriale

Accompagnement des communes : PLU/PCA.E.T

Expérimenter des projets d'aménagement durable

Economie Circulaire

Après les intempéries de 2018, le territoire a pris conscience de ses vulnérabilités et de la nécessité d'améliorer la connaissance vis-à-vis des risques météorologiques.

Le changement climatique est devenu une réalité plusieurs actions vis-à-vis développer la culture du risque et développer les projets d'aménagements urbains durables (renaturation des sols, nature en ville, etc.).

Quant aux déchets, le PCA.E.ET prévoit d'œuvrer pour que « *les déchets des uns deviennent la richesse des autres* ».

Coût Total : 3 187 500€

CARCASSONNE AGGLO

☎ 04 68 10 56 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr

CIAS - CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITÉ

☎ 04 68 26 79 00

📍 1 rue Pierre Germain - 11890 Carcassonne Cedex 9

🌐 www.carcassonne-agglo.fr



Construisons ensemble

Axe 6 : Installer la gouvernance du PCA.E.ET pour garantir sa pérennité.

Gouvernance PCA.E.ET

Mobiliser les partenaires

Mobiliser les agents et les communes

Mobiliser les usagers

L'Agglo se positionne en tant que coordinatrice de l'Action pour le Climat du Territoire. Elle sera présente, à l'écoute et bienveillante avec l'ensemble des acteurs et mettre toute son énergie dans la coordination des actions.

Elle mobilisera les maitres d'ouvrages, les partenaires techniques et financiers pour :

- Signer la Charte d'engagement
- Participer à la gouvernance du PCA.E.ET
- Suivre et évaluer l'Action en faveur du Climat.

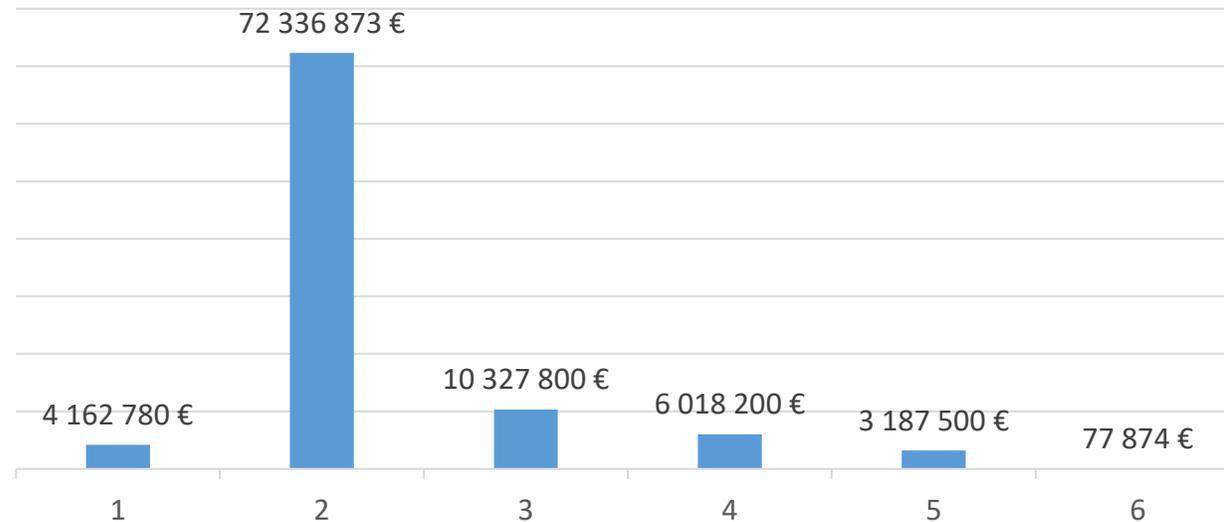
Coût Total : 77 874€ soit 19 468€ par an.



Le PCA.E.ET de l'Agglo

96 Millions € d'ici 2026

- Montant total : **96 111 027€**
- Subventions annoncées : **21 173 820€**
- Reste à charge maxi : **74 937 207€**
- **Montant total projets nouveaux : 5 021 763**
 - Subventions annoncées : **1 156 549€**
 - Reste à charge : **3 865 214€**



- 1 – Des Bâtiments résilients et performants.
- 2- Préservation des ressources naturelles
- 3 – Développement des EnR
- 4- Agir pour une mobilité durable
- 5 – Développer la résilience du Territoire.
- 6 – Gouvernance du PCA.E.ET

Le Pacte Vert : Arrêté

2022

- Le conseil communautaire de décembre 2022 a arrêté son Pacte Vert pour une mise en œuvre immédiate